# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24600012900063

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE LIANCOURT

# **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 49 (1)

# **Budget primitif**

**BUDGET: CCLVD BUDGET EAU (2)** 

**ANNEE 2021** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	33
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	35
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	39
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	40
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	42
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	43
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.7 - Etat des engagements reçus	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	52
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	53
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	54

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<sup>(2)</sup> Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

<sup>(3)</sup> Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 410 337,23	3 316 359,26
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)
S	REPORTE (2)	0,00	3 093 977,97
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	6 410 337,23	6 410 337,23
-		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 913 943,20	3 139 918,92
	+	+	+
R E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	456 119,16	0,00
l P	( )		

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

**TOTAL** 

0,00

3 370 062,36

9 780 399,59

230 143,44

3 370 062,36

9 780 399,59

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

**TOTAL DE LA SECTION** 

D'INVESTISSEMENT (3)

**TOTAL DU BUDGET (3)** 

T S

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(3)</sup> Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 326 080,00	0,00	1 455 112,96	1 455 112,96	1 455 112,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 340 736,00	0,00	1 254 251,00	1 254 251,00	1 254 251,00
014	Atténuations de produits	220 000,00	0,00	145 000,00	145 000,00	145 000,00
65	Autres charges de gestion courante	111 500,00	0,00	227 500,00	227 500,00	227 500,00
To	otal des dépenses de gestion des services	2 998 316,00	0,00	3 081 863,96	3 081 863,96	3 081 863,96
66	Charges financières	148 012,00	0,00	138 166,47	138 166,47	138 166,47
67	Charges exceptionnelles	132 432,00	0,00	160 000,00	160 000,00	160 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	50 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	48 331,93		245 000,00	245 000,00	245 000,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	3 377 091,93	0,00	3 625 030,43	3 625 030,43	3 625 030,43
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 405 593,00		2 221 461,56	2 221 461,56	2 221 461,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	525 343,00		563 845,24	563 845,24	563 845,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses d'ordre d'exploitation	2 930 936,00		2 785 306,80	2 785 306,80	2 785 306,80
	TOTAL	6 308 027,93	0,00	6 410 337,23	6 410 337,23	6 410 337,23

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 410 337,23

# **RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	39 295,00	0,00	36 634,00	36 634,00	36 634,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 237 200,00	0,00	3 209 000,00	3 209 000,00	3 209 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 040,00	0,00	5 040,00	5 040,00	5 040,00
Т	otal des recettes de gestion des services	3 301 535,00	0,00	3 250 674,00	3 250 674,00	3 250 674,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	3 320 035,00	0,00	3 269 174,00	3 269 174,00	3 269 174,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	310 981,00		47 185,26	47 185,26	47 185,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	310 981,00		47 185,26	47 185,26	47 185,26
	TOTAL	3 631 016,00	0,00	3 316 359,26	3 316 359,26	3 316 359,26

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 3 093 977,97 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 410 337,23

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	2 738 121,54
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

+

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	56 122,00	16 800,00	136 667,67	136 667,67	153 467,67
21	Immobilisations corporelles	292 830,00	91 560,42	765 252,26	765 252,26	856 812,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 462 006,13	347 758,74	1 529 410,12	1 529 410,12	1 877 168,86
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 810 958,13	456 119,16	2 431 330,05	2 431 330,05	2 887 449,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 094,00	0,00	285 427,89	285 427,89	285 427,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	85 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses financières	372 094,00	0,00	435 427,89	435 427,89	435 427,89
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	3 183 052,13	456 119,16	2 866 757,94	2 866 757,94	3 322 877,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	310 981,00		47 185,26	47 185,26	47 185,26
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	310 981,00		47 185,26	47 185,26	47 185,26
	TOTAL	3 494 033,13	456 119,16	2 913 943,20	2 913 943,20	3 370 062,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 370 062,36

# RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		précédent (1)	(2)			
13	Subventions d'investissement	97 113,00	0,00	128 636,40	128 636,40	128 636,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	97 113,00	0,00	128 636,40	128 636,40	128 636,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	653 104,38	0,00	225 975,72	225 975,72	225 975,72
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	653 104,38	0,00	225 975,72	225 975,72	225 975,72
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	750 217,38	0,00	354 612,12	354 612,12	354 612,12
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 405 593,00		2 221 461,56	2 221 461,56	2 221 461,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	525 343,00		563 845,24	563 845,24	563 845,24
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	2 930 936,00		2 785 306,80	2 785 306,80	2 785 306,80
	TOTAL	3 681 153,38	0,00	3 139 918,92	3 139 918,92	3 139 918,92

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	230 143,44
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 370 062,36

Pour information :

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)

2 738 121,54

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 455 112,96		1 455 112,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 254 251,00		1 254 251,00
014	Atténuations de produits	145 000,00		145 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	227 500,00		227 500,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	138 166,47 160 000,00 0,00	0,00 18 500,00 545 345,24	138 166,47 178 500,00 545 345,24
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	245 000,00		245 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 221 461,56	2 221 461,56
	Dépenses d'exploitation – Total	3 625 030,43	2 785 306,80	6 410 337,23

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 410 337 23

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	47 185,26	47 185,26
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	285 427,89	0,00	285 427,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	153 467,67	0,00	153 467,67
21	Immobilisations corporelles (6)	856 812,68	0,00	856 812,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 877 168,86	0,00	1 877 168,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 322 877,10	47 185,26	3 370 062,36

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 370 062,36

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	36 634,00		36 634,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 209 000,00		3 209 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 040,00		5 040,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 18 500,00 0,00	0,00 47 185,26 0,00	0,00 65 685,26 0,00 0,00
, ,	Recettes d'exploitation – Total	3 269 174,00	0,00 <b>47 185,26</b>	3 316 359,26

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 093 977,97

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 6 410 337,23

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	128 636,40	0,00	128 636,40
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	18 500,00	18 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		545 345,24	545 345,24
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 221 461,56	2 221 461,56
	Recettes d'investissement – Total	128 636,40	2 785 306,80	2 913 943,20

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	230 143,44
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	225 975,72
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 370 062,36

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 326 080,00	1 455 112,96	1 455 112,96
604	Achats d'études, prestations de services	10 000,00	65 378,00	65 378,00
605	Achats d'eau	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	200 000,00	240 000,00	240 000,00
6062	Produits de traitement	124,00	124,00	124,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	152 500,00	240 500,00	240 500,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6066	Carburants	26 500,00	28 000,00	28 000,00
6068	Autres matières et fournitures	37 500,00	33 000,00	33 000,00
6078	Autres marchandises	10 000,00	10 000,00	10 000,00
611	Sous-traitance générale	137 666,00	70 500,00	70 500,00
6135	Locations mobilières	27 500,00	27 500,00	27 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	45 000,00	45 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	120 000,00	160 000,00	160 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 000,00	20 000,00 25 000,00	20 000,00
6156	Maintenance Autres	15 000,00	,	25 000,00
6168 617	Etudes et recherches	80 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches Divers	71 000,00 83 410 00	58 000,00 79 410,00	58 000,00 79 410 00
618 6226	Honoraires	83 410,00 23 000,00	79 410,00 22 600,00	79 410,00 22 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	10 100,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	6 800,00	2 050,00	2 050,00
6256	Missions	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 100,00	12 100,00	12 100,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	50 000,00	115 450,96	115 450,96
6288	Autres	3 500,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	100,00	100,00	100,00
6353	Impôts indirects	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6356	Redevances occupat° domaine public	100,00	100,00	100,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	77 880,00	80 000,00	80 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 340 736,00	1 254 251,00	1 254 251,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	300,000,00	300 000,00	300 000,00
6331	Versement de mobilité	2 152,00	3 014,00	3 014,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 690,00	2 512,00	2 512,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	37 880,00	22 150,00	22 150,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 491,00	9 796,00	9 796,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 614,00	1 507,00	1 507,00
6411	Salaires, appointements, commissions	491 436,00	474 328,00	474 328,00
6412	Congés payés	5 720,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	172 431,00	164 578,00	164 578,00
6414	Indemnités et avantages divers	4 919,00	4 612,00	4 612,00
6415	Supplément familial	6 052,00	10 565,00	10 565,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	106 435,00	99 100,00	99 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	125 830,00	118 050,00	118 050,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 125,00	7 493,00	7 493,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 495,00	1 407,00	1 407,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 021,00	11 989,00	11 989,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 355,00	3 649,00	3 649,00
6478	Autres charges sociales diverses	18 270,00	870,00	870,00
648	Autres charges de personnel	28 820,00	18 631,00	18 631,00
700100	Atténuations de produits (7)	220 000,00	145 000,00	145 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	220 000,00	145 000,00	145 000,00
65	Autres charges de gestion courante	111 500,00	227 500,00	227 500,00
6532	Frais de mission élus	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	216 000,00	216 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL	. = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	2 998 316,00	3 081 863,96	3 081 863,96
66	Charges financières (b) (8)	148 012,00	138 166,47	138 166,47
	onarges imanoieres (b) (b)	140 012,00	130 100,47	130 100,4

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE	149 046,00 -1 034,00	139 176,79 -1 010,32	139 176,79 -1 010,32
67	Charges exceptionnelles (c)	132 432,00	160 000,00	160 000,00
673 6743 678 <b>68</b>	Titres annulés (sur exercices antérieurs Subventions exceptionnelles fonctionnt Autres charges exceptionnelles  Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10 000,00 60 000,00 62 432,00 <b>50 000.00</b>	40 000,00 60 000,00 60 000,00 <b>0.00</b>	40 000,00 60 000,00 60 000,00 <b>0.00</b>
6815 <b>69</b>	Dot. prov. pour risques exploitat°  Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	50 000,00 <b>0.00</b>	0,00 <b>0,00</b>	0,00 <b>0,00</b>
022	Dépenses imprévues (f)	48 331,93	245 000,00	245 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	3 377 091,93	3 625 030,43	3 625 030,43
023	Virement à la section d'investissement	2 405 593,00	2 221 461,56	2 221 461,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	525 343,00	563 845,24	563 845,24
675 6811	Valeur comptable éléments d'actif cédés Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	56 500,00 468 843,00	18 500,00 545 345,24	18 500,00 545 345,24
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 930 936,00	2 785 306,80	2 785 306,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 785 306,80	2 785 306,80
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 308 027,93	6 410 337,23	6 410 337,23

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 410 337,23

Détail du	<u>ı calcul</u>	des ICNE	au comp	te 66112	(8)

Detail du calcul des loite du compte col le (c)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 010,32			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	39 295,00	36 634,00	36 634,00
64198	Autres remboursements	39 295,00	36 634,00	36 634,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 237 200,00	3 209 000,00	3 209 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 349 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	220 000,00	210 000,00	210 000,00
70128	Autres taxes et redevances	89 700,00	89 000,00	89 000,00
704	Travaux	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7068	Autres prestations de services	218 500,00	250 000,00	250 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	290 000,00	290 000,00	290 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 040,00	5 040,00	5 040,00
7588	Autres	25 040,00	5 040,00	5 040,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	3 301 535,00	3 250 674,00	3 250 674,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	18 500,00	18 500,00	18 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	18 500,00	18 500,00	18 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	3 320 035,00	3 269 174,00	3 269 174,00
0.40		242.004.00	47.405.00	47.405.00
700	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	310 981,00	47 185,26	47 185,26
722 777	Immobilisations corporelles	275 000,00	0,00	0,00
	Quote-part subv invest transf cpte résul	35 981,00	47 185,26	47 185,26
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	310 981,00	47 185,26	47 185,26
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 631 016,00	3 316 359,26	3 316 359,26

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 093 977,97
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 410 337,23

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	56 122,00	136 667,67	136 667,67
2031	Frais d'études	0,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	56 122,00	96 667,67	96 667,67
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	292 830,00	765 252,26	765 252,26
2111	Terrains nus	18 000,00	60 000,00	60 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	240 000,00	240 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	18 330,00	18 330,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	98 330,00	2 040,00	2 040,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	370 182,26	370 182,26
2154	Matériel industriel	50 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	18 500,00	10 000,00	10 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	75 000,00	5 700,00	5 700,00
2182	Matériel de transport	28 000,00	54 000,00	54 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 462 006,13	1 529 410,12	1 529 410,12
2313	Constructions	83 000,00	253 000,00	253 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 379 006,13	1 276 410,12	1 276 410,12
	Total des dépenses d'équipement	2 810 958,13	2 431 330,05	2 431 330,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	287 094,00	285 427,89	285 427,89
1641	Emprunts en euros	287 094,00	285 427,89	285 427,89
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	85 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses financières	372 094,00	435 427,89	435 427,89
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 183 052,13	2 866 757,94	2 866 757,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	310 981,00	47 185,26	47 185,26
	Reprises sur autofinancement antérieur	35 981,00	47 185,26	47 185,26
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	32 522,00	32 593,14	32 593,14
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 125,00	3 258,01	3 258,01
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	398,00	398,33	398,33
13918	Autres subventions d'équipement	936,00	10 935,78	10 935,78
	Charges transférées	275 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	275 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	310 981,00	47 185,26	47 185,26
TOTAL DES	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 494 033,13	2 913 943,20	2 913 943,20
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)			

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	456 119,16
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 370 062,36

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	97 113,00	128 636,40	128 636,40
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	44 613,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	52 500,00	19 200,00	19 200,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	109 436,40	109 436,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	97 113,00	128 636,40	128 636,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	653 104,38	225 975,72	225 975,72
1064	Réserves réglementées	0,00	7 121,14	7 121,14
1068	Autres réserves	653 104,38	218 854,58	218 854,58
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	653 104,38	225 975,72	225 975,72
lota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	750 217,38	354 612,12	354 612,12
021	Virement de la section d'exploitation	2 405 593,00	2 221 461,56	2 221 461,56
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	525 343,00	563 845,24	563 845,24
2182	Matériel de transport	18 500,00	18 500,00	18 500,00
28031	Frais d'études	4 482,00	4 482,40	4 482,40
2805	Licences, logiciels, droits similaires	700,00	5 588,43	5 588,43
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	107 115,00	109 323,66	109 323,66
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 047,00	2 046,57	2 046,57
281531	Réseaux d'adduction d'eau	288 074,00	356 727,38	356 727,38
28154	Matériel industriel	6 976,00	5 749,44	5 749,44
28155	Outillage industriel	1 087,00	922,54	922,54
281561	Service de distribution d'eau	39 758,00	36 191,79	36 191,79
28157	Aménagement matériel industriel	2 659,00	1 647,51	1 647,51
28182	Matériel de transport	48 413,00	15 349,19	15 349,19
28183	Matériel de bureau et informatique	3 255,00	5 385,50	5 385,50
28184	Mobilier	527,00	487,45	487,45
28188	Autres	1 750,00	1 443,38	1 443,38
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 930 936,00	2 785 306,80	2 785 306,80
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 930 936,00	2 785 306,80	2 785 306,80
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 681 153,38	3 139 918,92	3 139 918,92
		•		

	т
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	230 143,44
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 370 062,36

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

#### A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		A1.2 -			Emprunts 6		origine du contra		-,					
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement					6 617 806,99									
de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					6 617 806,99									
29801-100166400	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	19/12/2007		19/12/2008	119 313,00	F		0,000	0,000		А	X Echéance constante		A-1
29802-10016641/01	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	23/11/2007		03/06/2010	119 313,00	F		0,000	0,000		А	X Echéance constante		A-1
29803-1006755	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/08/2008		10/09/2009	74 423,00	F		0,000	0,000		А	X Echéance constante		A-1
29804-1003279	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/04/2008		15/04/2009	117 564,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
29806-MIN223093EUR/0230042/002/1	CAISSE FRANCAISE FINANCEMT LOCAL	29/06/2009		01/11/2009	1 338 826,00	F		4,530	4,530		Т	X Echéance constante		A-1
29810-062052	AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/05/2006		03/05/2008	138 700,00	F		0,000	0,000		Α	X Echéance constante		A-1
29813-MIN223093EUR/0230042	CAISSE FRANCAISE FINANCEMT LOCAL	09/05/2007		01/09/2007	2 998 252,00	F		4,800	4,800		Т -	X Echéance constante		A-1
29814-215087EUR/0220574	CAISSE FRANCAISE FINANCEMT LOCAL AGENCE DE L EAU SEINE	13/11/2003 25/10/2012		01/01/2004 25/10/2013	64 249,24	F F		4,910 0,000	4,910 0,000		T A	C		A-1
29815-1030110/01 29816-1236699	NORMANDIE BANQUE DES	07/12/2012		01/08/2013	36 324,00 1 000 000,00	r R	EURIBOR03M	1,890	2,166		T	X Echéance constante C		A-1 A-1
29817-MON522311EUR	TERRITOIRES CAISSE FRANÇAISE	01/07/2018		01/10/2018	260 842,75	R	EURIBOR03M	1,490	2,023		, T	P		A-1
29818-5028639	FINANCEMT LOCAL BANQUE DES	13/09/2013		01/04/2014	350 000,00	R	LIVRET A	1,750	1,652		, T	c .		A-1
25010 0020005	TERRITOIRES	10,00,2010		01/01/2011	300 300,00			1,700	1,002		·	Ů		
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de					0,00									
tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

					Emprunts	et dettes à l'e	origine du contra	t						
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 617 806,99									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

# A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 795 963,99					283 277,33	140 397,15	0,00	16 916,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 795 963,99					283 277,33	140 397,15	0,00	16 916,48
29801-100166400		0,00	A-1	15 908,40	1,92	F		0,000	7 954,20	0,00	0,00	0,00
29802-10016641/01		0,00	A-1	34 175,71	3,42	F		0,000	8 543,95	0,00	0,00	0,00
29803-1006755		0,00	A-1	14 884,60	2,67	F		0,000	4 961,53	0,00	0,00	0,00
29804-1003279		0,00	A-1	23 512,80	2,25	F		0,000	7 837,60	0,00	0,00	0,00
29806-MIN223093EUR/0230042/002/1		0,00	A-1	1 030 199,59	18,58	F		4,530	35 768,76	46 066,12	0,00	7 507,95
29810-062052		0,00	A-1	18 493,33	1,33	F		0,000	9 246,67	0,00	0,00	0,00
29813-MIN223093EUR/0230042		0,00	A-1	1 649 038,78	16,42	F		4,800	99 941,72	77 354,92	0,00	6 196,39
29814-215087EUR/0220574		0,00	A-1	8 648,00	1,75	F		4,910	4 891,60	334,54	0,00	46,11
29815-1030110/01		0,00	A-1	16 951,20	6,75	F		0,000	2 421,60	0,00	0,00	0,00
29816-1236699		0,00	A-1	499 999,90	7,58	R	EURIBOR03M	2,166	64 516,12	9 728,95	0,00	1 496,49
29817-MON522311EUR		0,00	A-1	212 901,77	7,50	R	EURIBOR03M	2,023	25 526,90	2 923,57	0,00	688,10
29818-5028639		0,00	A-1	271 249,91	23,00	R	LIVRET A	1,652	11 666,68	3 989,05	0,00	981,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		3 795 963,99					283 277,33	140 397,15	0,00	16 916,48	

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(12)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(13)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(14)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(15)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(16)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		71110 111	- /(IX 11 11 10 IX											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		AII.T III OLO	OIL DE LA REI AR	IIIION DE L'ENCC	OKO (1)		
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	3 795 963,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplier to an incoming the state of t	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

							<b>71 00011</b>						
	Emprunt couvert Instrument de couverture			Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

<sup>(2)</sup> Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

<sup>(3)</sup> Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

<sup>(4)</sup> Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						1 / ( /				
		Effet de l'instrument de couverture								
Instruments de couverture			é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d'	'emprunt (8)	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération	Après opération	
<u>'</u>		(5)	(5) (6)			on any or or or or		de couverture	de couverture	
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

<sup>(5)</sup> Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

<sup>(6)</sup> Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

### A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

# A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	07-12-2020
CGCT): 1000.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 Frais d'études	4	07/12/2020
L	2032 Frais de recherche et de développement	4	07/12/2020
L	2033 Frais d'insertion	4	07/12/2020
L	2051 Concessions et droits similaires	5	07/12/2020
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	20	07/12/2020
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	20	07/12/2020
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	40	07/12/2020
L	21315 Constructions - Bâtiments administratifs	100	07/12/2020
L	21351 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	07/12/2020
L	21355 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	07/12/2020
L	2138 Autres constructions	15	07/12/2020
L	21451 Agencements & aménagements - Bâtiments d'exploitation	20	07/12/2020
L	21455 Agencements & aménagements - Bâtiments administratifs	20	07/12/2020
L	2151 Installations complexes spécialisées	20	07/12/2020
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	60	07/12/2020
L	21532 Réseaux d'assainissement	60	07/12/2020
L	2154 Matériel industriel	8	07/12/2020
L	2155 Outillage industriel	5	07/12/2020
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	15	07/12/2020
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	5	07/12/2020
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	20	07/12/2020
L	2182 Matériel de transport	5	07/12/2020
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	07/12/2020
L	2184 Mobilier	15	07/12/2020
L	2188 Autres immo gros appareils	10	07/12/2020
L	2188 Autres immo matériel audio gros électro	5	07/12/2020
L	2188 Autres immobilisations corporelles - petit electro	1	07/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

### A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

<sup>(2)</sup> Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

### A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

<sup>(1)</sup> Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	482 613,15	I 482 613,15
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	285 427,89	285 427,89
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	285 427,89	285 427,89
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	197 185,26	197 185,26
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	47 185,26	47 185,26
020	Dépenses imprévues	150 000,00	150 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	482 613,15	456 119,16	0,00	938 732,31

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

	1.2555	NOEGT ROT REG	
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 766 806,80	III 2 766 806,80
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	2 766 806,80	2 766 806,80
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	4 482,40	4 482,40
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 588,43	5 588,43
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	109 323,66	109 323,66
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 046,57	2 046,57
281531	Réseaux d'adduction d'eau	356 727,38	356 727,38
28154	Matériel industriel	5 749,44	5 749,44
28155	Outillage industriel	922,54	922,54
281561	Service de distribution d'eau	36 191,79	36 191,79
28157	Aménagement matériel industriel	1 647,51	1 647,51
28182	Matériel de transport	15 349,19	15 349,19
28183	Matériel de bureau et informatique	5 385,50	5 385,50
28184	Mobilier	487,45	487,45
28188	Autres	1 443,38	1 <i>443,3</i> 8
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 221 461,56	2 221 461,56

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 766 806,80	0,00	230 143,44	225 975,72	3 222 925,96

	Mor	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	938 732,31
Ressources propres disponibles	IV	3 222 925,96
Solde	V = IV - II (6)	2 284 193.65

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A.F. Q. 4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A E 2 2
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

## **A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

## A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

#### **B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Anno mobilis pro d'amorti de l'em	ation et ofil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date u budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice			
	Année	Profil	, ,	chef de file			duelle sements	duelle	duelle	duelle	duelle	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00			
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00			
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00			
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00			

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<sup>(2)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

<sup>(5)</sup> Taux annuel, tous frais compris.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(7)</sup> Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(8)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

#### B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	V	aleur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 269 174,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1711	0,00
Tart add garantide a comprant adder adde at the act oxordide on 70 (o)	.,	0,00

<sup>(1)</sup> Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

## B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Subventions (2) Objet (3)		Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
6474	1	Amicale du personnel	AMICALE PERSONNEL CCL	Etablissement de droit public	11 989,00	

<sup>(1)</sup> Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

## **B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

<sup>(1)</sup> Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

<sup>(2)</sup> Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

## **B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

#### **B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité à verser au
d'origine			années		l'origine	1/1/N	cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d	Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

<sup>-</sup> l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

<sup>-</sup> la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

<sup>-</sup> la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

<sup>-</sup> la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

## **B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

## **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

#### B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

<sup>(1)</sup> Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

<sup>(2)</sup> Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<sup>(3)</sup> Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

#### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CI.I - ETAT DO PERSONNEL AO 01/01/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	GRADES OU EMPLOIS (1)			EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			
, ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 <b>6,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <b>6,00</b>	0,00 0,00 0,00 0,00 5,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 <b>6,00</b>
	0	•		,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	,
Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 1° cl Adjoint administratif ppal 2° cl Rédacteur Rédacteur principal 2° cl.	C C B B	0,00 2,00 2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 2,00 2,00 1,00 1,00	0,00 2,00 2,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 1,00 0,00	0,00 2,00 2,00 1,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,00	15,00	12,00	3,00	15,00
Adjoint technique Adjoint technique ppal 2° cl Agent de maîtrise principal DST Communes de 20 à 40 000 hts Ingénieur Ingénieur principal	C C A A	6,00 3,00 1,00 1,00 3,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	6,00 3,00 1,00 1,00 3,00 1,00	6,00 3,00 1,00 1,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3,00 0,00	6,00 3,00 1,00 1,00 3,00 1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	0,00	21,00	17,00	4,00	21,00

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

OIII ETAT DOT ENCOUNCE AO OTIONIN (Suite)								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Ingénieur	Α	TECH	518	0,00	A 3-3-2	CDD		
Ingénieur	Α	TECH	484	0,00	A 3-3-2	CDI		
Ingénieur	Α	TECH	444	0,00	A 3-2	CDD		
Rédacteur	В	ADM	372	0,00	A 3-2	CDD		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
  - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
  - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
  - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
  - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
  - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
  - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
  - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
  - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
  - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
  - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
  - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
  - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
  - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
  - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
  - A : autres (préciser)
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Elus		4	41 000,00
Ingénieur	A	1	6 000,00
Attaché principal	A	1	32 500,00
Rédacteur principal 1è Cl	В	2	33 000,00
Rédacteur principal 2è Cl	В	1	12 000,00
Rédacteur	В	1	2 500,00
Animateur principal 2è Cl	В	1	15 000,00
Adjoint administatif principal 1è Cl	С	3	43 000,00
Agent maîtrise	С	2	8 000,00
Adjoint technique principal 1è Cl	С	3	10 000,00
Adjoint technique principal 2è Cl	С	3	10 000,00
Adjoint administratif principal 2è Cl	С	5	70 000,00
Ajoint administratif	С	1	14 000,00
Adjoint technique	С	1	3 000,00
TOTAL GENERAL	ABC	29	300 000,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

# C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

<sup>(1)</sup> Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 32 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président, A Laigneville le 08/03/2021 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Laigneville, le 08/03/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BALLINER Thierry  BOUCHER Alain  BOURGUIGNON Claude  CARPENTIER Eric  CHAMAND Vanessa  COQUELLE Laeltitia  CROISILLE Jean-François  DAVENNE Patrick  DEGAUCHY Gilbert  DELIAN COMMINIQUE  DELIAN COMMINIQUE  DELIAN COMMINIQUE  DELIAN COMMINIQUE  DELIAN COMMINIQUE  FROGER Bemadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bemard  GOURBESVILLE Marie-Noëlle		· ·
BOURGUIGNON Claude  CARPENTIER Eric  CHAMAND Vanessa  COQUELLE Laetitia  CROISILLE Jean-François  DAVENNE Patrick  DEGAUCHY Gilbert  DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	BALLINER Thierry	
CARPENTIER Eric  CHAMAND Vanessa  COQUELLE Laetitia  CROISILLE Jean-François  DAVENNE Patrick  DEGAUCHY Gilbert  DELIANOCHE Michel  DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	BOUCHER Alain	
CHAMAND Vanessa  COQUELLE Laetitia  CROISILLE Jean-François  DAVENNE Patrick  DEGAUCHY Gilbert  DELAHOCHE Michel  DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	BOURGUIGNON Claude	
COQUELLE Laetitia  CROISILLE Jean-François  DAVENNE Patrick  DEGAUCHY Gilbert  DELAHOCHE Michel  DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	CARPENTIER Eric	
CROISILLE Jean-François  DAVENNE Patrick  DEGAUCHY Gilbert  DELAHOCHE Michel  DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	CHAMAND Vanessa	
DAVENNE Patrick  DEGAUCHY Gilbert  DELAHOCHE Michel  DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	COQUELLE Laetitia	
DEGAUCHY Gilbert  DELAHOCHE Michel  DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	CROISILLE Jean-François	
DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	DAVENNE Patrick	
DELION Dominique  DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	DEGAUCHY Gilbert	
DIETRICH Christophe  DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	DELAHOCHE Michel	
DUBUISSON Martine  FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	DELION Dominique	
FERREIRA Olivier  FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	DIETRICH Christophe	
FROGER Bernadette  GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	DUBUISSON Martine	
GARNIER Virginie  GOSSET Bernard	FERREIRA Olivier	
GOSSET Bernard	FROGER Bernadette	
	GARNIER Virginie	
GOURBESVILLE Marie-Noëlle	GOSSET Bernard	
	GOURBESVILLE Marie-Noëlle	
JAKOVLJEVIC Mirjana	JAKOVLJEVIC Mirjana	
LAFITTE Gérard	LAFITTE Gérard	
LEPORI Philippe	LEPORI Philippe	

#### CC LIANCOURTOIS LA VALLEE DOREE - CCLVD BUDGET EAU - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

MARTEL Véronique	
MENN Roger	
MENN Valérie	
NEMBRINI Yves	
PERSANT Claude	
RABINEAU Sébastien	
ROULET Laetitia	
SLIVINSKI Christiane	
TETU Christophe	
TOFFIN Isabelle	
VAN ELSUWE Ophélie	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Laigneville,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.